

## La course des grenouilles (idée inspirée de *Vers les maths, MS, éditions Acces*)

### Jeu adaptable pour des élèves de la PS au CP (voir variantes)

Ce jeu sert à travailler les petites quantités (les doubles et les additions de petits nombres pour les CP), mais aussi à respecter les règles d'un jeu. Il est intéressant car ce n'est pas un joueur qui est gagnant ou perdant mais un des 2 personnages en jeu.

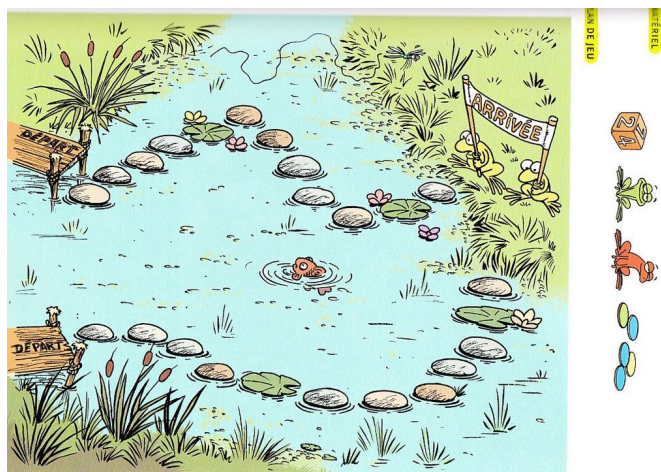
#### **Déroulement :**

On joue à 2 avec un dé sur lequel sont écrits les chiffres de 1 à 4 (avec 2 faces « passe ton tour »), ou les constellations du dé habituelles (points de 1 à 4 avec 2 faces « passe son tour »)

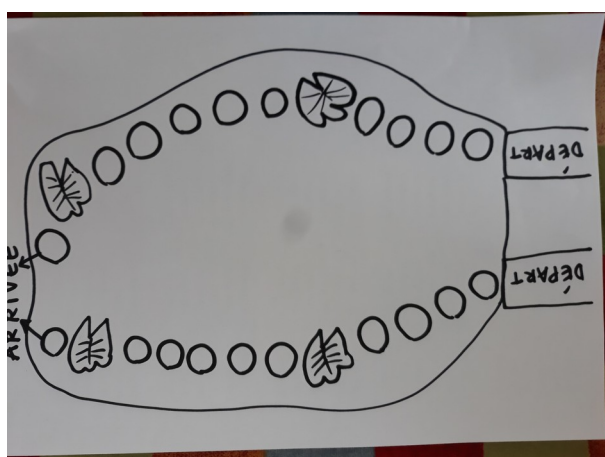
Deux grenouilles (une verte, une rouge) veulent traverser la mare. Elles font la course en sautant sur les cailloux. Si une grenouille s'arrête sur un nénuphar, elle tombe à l'eau et elle retourne à la case départ.

La grenouille qui arrive en premier sur l'autre berge gagne.

Voici la photo du jeu d'origine :



Voici une version dessinée :

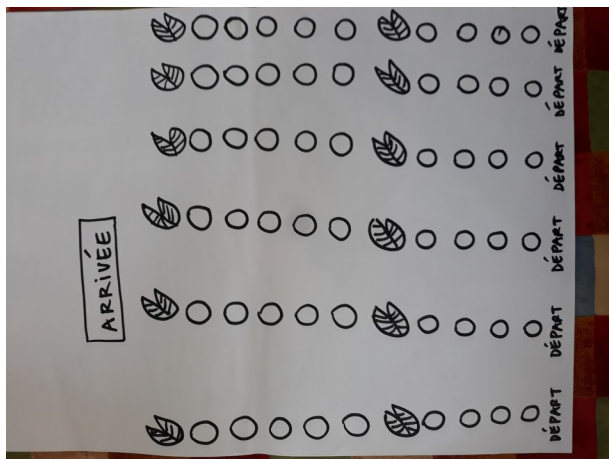


Bien sûr, les grenouilles peuvent être remplacées par des objets (bouchons) ou par d'autres animaux. A vous d'adapter le format de votre plateau de jeu et de vos cases avec ce que vous avez sous la main.

**Variante** : on dessine 6 parcours pour 6 grenouilles de couleur différente, et on lance 2 dés (un dé qui détermine la couleur de la grenouille qui avance, un dé qui détermine le nombre de points) et on lance les paris sur la grenouille qui va gagner !

Le parcours peut être plus ou moins long (une vingtaine de cases maximum sans oublier les nénuphars).

Ça peut donner cela :



Pour des GS ou des CP : on prend 3 dés (un qui détermine la couleur de la grenouille, les autres sont lancés ensemble et on additionne les quantités).

On peut même faire ce jeu dans le jardin en disposant des marques au sol. Les grenouilles sont alors remplacées par d'autres objets plus grands qu'on fait avancer avec les mêmes dés. Les grenouilles peuvent aussi être remplacées par les membres de la famille.

A vous de jouer !

Sandrine Fillâtre, 23 mars 2020